

PRÉSENTATION DU DEMANDEUR

Présentation de la structure porteuse

NOM			
Type de Structure	<input checked="" type="checkbox"/> Association Loi 1901 <input type="checkbox"/> Etablissement public <input type="checkbox"/> Etablissement privé d'enseignement <input type="checkbox"/> Collectivité territoriale		
Adresse	76 rue des vignes	Téléphone	0555702919
Code postal	87350	Fax	
Commune	PANAZOL	Courriel	chlorophile@wanadoo.fr
Site web			
Représentant légal			
NOM – Prénom	Jarry Laurent	Téléphone	06 72 14 09 86
Fonction	Président	Courriel	Lau.jarry@free.fr
Responsable du projet			
NOM – Prénom	idem	Téléphone	
Fonction		Courriel	
Informations administratives			
Code SIRET : 432 082 717 00039			
Code APE ou NAF ! 913E			
Code juridique : Association déclarée			
Pour les associations			
Date d'immatriculation : 9-12-1991			
N° d'immatriculation : W872007708			
Nom de la Préfecture ou de la Sous-Préfecture : Haute-Vienne			

Financements antérieurs de la Région

<input type="checkbox"/> Première sollicitation de la Région <input checked="" type="checkbox"/> La structure a bénéficié de financements antérieurs de la Région <i>Le cas échéant, indiquer pour le(s) projet(s) soutenu(s) précédemment :</i>		
Année	Libellé du projet	Montant de la subvention
2007	Assainissement de la ville d'Ingall phase 2	9 112 €

Objet de la structure : quelles sont les activités principales de votre organisme ?

Association pour un développement durable, Éducation à l'environnement et solidarité internationale.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Intitulé du projet

ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT AU PROFIT DE LA POPULATION DE LA COMMUNE D'IN GALL 2017-2019

Objectifs du projet

Objectif(s) général(aux) (finalité(s) globale(s) à laquelle le projet contribue)

L'accès à l'eau et la salubrité qui doit être quotidien, sans danger et pour tous.

Objectif(s) spécifique(s) (à quel(s) problème(s) spécifique(s) le projet répond-il ?)

Compléter les programmes nationaux d'accès à l'eau

Un assainissement adapté : latrines, fosses septiques, mares, etc.

La salubrité par la sensibilisation et la gestion des déchets

La bonne gouvernance par l'accompagnement de la collectivité dans ses compétences

Dates du projet

Nouveau projet

Poursuite d'un projet

Date de début de projet : 15 juin 2017

Date de fin de projet : 30 juin 2020

Localisation du projet

Région / République du Niger

Département / Région d'Agadez

Province / Département d'In Gall

Commune(s) / Commune d'In Gall

Village(s)

Domaines d'intervention du projet

formation professionnelle

environnement

développement économique

santé

Budget prévisionnel / Subvention demandée

Budget prévisionnel global : 92 531 €

Subvention demandée : 21 576 €

Description synthétique du projet (10/15 lignes)

Notre programme s'inscrit dans le cadre du Plan de Développement de la Commune d'In Gall (confère courrier du Maire). Ce PDC a été écrit à la suite d'un diagnostic territorial de la commune. On note très peu de projet en cours sur la ville d'In Gall a fortiori sur les questions environnementales, excepté le développement des puits pastoraux pour les éleveurs.

⇒ Tous les quartiers de la ville n'ont pas encore un accès équitable à l'eau douce, en cause les conditions géologiques, mais aussi le manque d'adductions privés. Néanmoins ces dernières années une eau quasi douce est distribuée par la compagnie de l'eau qui avant, servait une eau natronée et difficile, voire dangereuse à boire quotidiennement. Depuis la désalinisation de l'eau, un accès plus équitable est en place pour une eau payante. Les efforts porteront donc de plus en plus auprès des villages en dehors de la ville.

⇒ Les équipements de l'assainissement à In Gall sont connus et maîtrisés dans leur construction technique. Si leur usage n'est pas encore systématique, il progresse, surtout chez les jeunes. Le problème des mares insalubres est devenu aussi une préoccupation de plus en plus citée par la population, ce sera une thématique où de lourds investissements sont nécessaires. Une étude préalable nous permettra d'évaluer techniquement et financièrement les investissements liés à la résorption des mares insalubres.

⇒ Si la sensibilisation est une activité qui se pérennise, la gestion des déchets est toujours problématique. Malgré la mise en place de divers systèmes pour l'évacuation des déchets aucun ne perdurent dans le temps. Cette question est à notre sens à mettre en lien plutôt avec la valorisation des déchets, et donc le tri, plutôt que de chercher une gestion simple avec évacuation. D'autant que les cours de matières premières intéressent rapidement les gens qui ont peu de revenus. Des systèmes d'aides pourraient être mis en place dans ce sens.

⇒ Le comité de salubrité est devenu une « institution » auprès de la Mairie, et doit être renforcé dans son cadre légal et dans les compétences de la Mairie. Tous les opérateurs privés et publics doivent passer par cette instance afin que la Mairie organise et pilote mieux sa compétence.

⇒ Si les bénéficiaires de ces actions sont bien l'ensemble des populations de la ville, les femmes jouent le rôle le plus important, notamment par la sensibilisation. Elles sont en effet les fers de lance de ces questions dans la vie quotidienne, elles éduquent les enfants, alors que les hommes s'y intéressent peu.

DESCRIPTION DU PARTENARIAT

Partenaires du projet	
Partenaire(s) principal(aux) à l'étranger	
Présentation du partenaire <small>Préciser pour chaque partenaire le nom de l'organisme, le nom du responsable, les coordonnées, les domaines d'intervention, les activités)</small>	Rôle dans le projet
La commune rurale d'In Gall	Compétence légale en matière d'assainissement qui assure la présidence du comité de salubrité
Les autorités coutumières	Relais dans les quartiers
Les Femmes Relais	Relais de sensibilisation
Autres partenaires à l'étranger	
Présentation du partenaire <small>Préciser pour chaque partenaire le nom de l'organisme, le nom du responsable, les coordonnées, les domaines d'intervention, les activités)</small>	Rôle dans le projet
Les représentants de l'état	Validation technique des ouvrages
Partenaires en France	
Présentation du partenaire <small>Préciser pour chaque partenaire le nom de l'organisme, le nom du responsable, les coordonnées, les domaines d'intervention, les activités)</small>	Rôle dans le projet
Maison des droits de l'homme	Coordination de la semaine de solidarité internationale

Origine du partenariat
Décrivez quand et comment vous avez connu votre(vos) partenaire(s) local(aux) principal(aux) à l'étranger. Avez-vous déjà établi un partenariat ? Si oui, depuis quand ? Sur quel objet ? Est-il formalisé par une convention ou autre document ? Avez-vous déjà conduit des projets ensemble ?
<p>L'association Chlorophylle œuvre depuis 2003 avec la Mairie d'In Gall sur les questions d'assainissement, d'accès à l'eau et de salubrité publique. Elle a récemment élargie ses activités au domaine de l'agriculture. Ces activités nous ont amené à comprendre que les enjeux liés à l'accès à une « eau propre », sont étroitement liés à la salubrité publique. Pour cela nous avons investi depuis 2003 près de 200 000 € dans les infrastructures d'assainissement (latrines publiques, fosses septiques, caniveaux, rue pavées, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : de 2003 à 2006 financé par l'Agence canadienne de développement 51 000 € - Phase 2 : financée de 2007 à 2009 par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et la Région Limousin 67 000 € - Phase transitoire 2010 : 10 000 € - Phase 3 : de 2011 à 2014 portée en commun avec une association du département 82, financée par l'Agence de l'eau Adour Garonne 57 000 € - Phase transitoire 2015 : 5 000 € <p>L'ensemble de ces éléments est disponible sur nos pages internet de suivi des projets : http://www.ingall-niger.org/index.php/suiviprojets</p>

Modalités du partenariat
Quelles sont les modalités de fonctionnement de votre partenariat dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet ? En quoi la réalisation du projet est-elle conçue sur un mode de collaboration, de partage d'expertise, de réciprocité des échanges ?
<p>L'organe de fonctionnement principal du programme est le comité de salubrité de la ville présidé par le Maire ; il réunit tous les acteurs locaux, administratifs, coutumiers et société civile autour de la mairie pour planifier les activités de salubrité, et trouver des solutions à leur mise en œuvre.</p> <p>Les activités sont ensuite réalisées par Chlorophylle directement avec son animateur en poste à In Gall qui gère la mise en œuvre des activités ainsi planifiées.</p> <p>Certaines activités de quartier sont confiés aux chefs coutumiers comme le recensement des besoins en fosses septiques, d'autres aux administrations comme la validation technique des ouvrages hydrauliques.</p>

DESCRIPTION DU PROJET

Contexte du projet

Dans quel contexte local s'insère votre projet ? Quelle est la situation géographique, économique, sociale et environnementale du territoire sur lequel doit se dérouler le projet présenté. A quelle(s) problématique(s) et à quels besoins le projet doit répondre ? Expliquer la cohérence et la complémentarité du projet avec les politiques nationales et locales correspondant à la même thématique. Indiquer si d'autres projets de développement ont eu lieu ou sont en cours sur la zone et comment votre projet les prend en compte.

Le projet est situé en zone sahélienne, économiquement pauvre, socialement difficile (relation nomade sédentaire) et environnementale très fragile et dépendante de la saison pluvieuse sur 2 mois.

Notre programme s'inscrit dans le cadre du Plan de Développement de la Commune d'In Gall (confère courrier du Maire). Ce PDC a été écrit à la suite d'un diagnostic territorial de la commune. On note très peu de projet en cours sur la ville d'Ingall a fortiori sur les questions environnementales, excepté le développement des puits pastoraux pour les éleveurs.

Les activités complète le programme national d'accès à l'eau qui s'occupe de réaliser les adductions d'eau en milieu publiques, alors que nous le faisons exclusivement en milieu privé. De même les constructions neuves ne peuvent être éligibles à des investissements de salubrité comme les fosses septiques, puisque la loi les leur oblige, par contre nous intervenons sur les anciennes constructions et surtout le vieux village.

Il n'y a pas d'autres projets en cours dans la ville sur cette thématique.

Conditions de sécurité

Pour les territoires classés en zone orange par le Ministère des Affaires étrangères et européennes, préciser les règles de sécurité que votre organisation a mises ou mettra en place, notamment dans le cas où votre projet prévoit l'envoi de volontaires

La ville d'In Gall est située en zone orange, alors que la moitié nord de cette commune grande comme le Togo, désertique, est en zone rouge, la moitié sud en orange comme tout le Niger. Les missions de suivi se feront en compagnie des représentants de l'ambassade de France qui chaque année vont à In Gall pour la grande fête nationale de la Cure salée au mois septembre. C'est une période où les Ministres nigériens se déplacent aussi vers In Gall et toute la zone est très fortement militarisée, ce qui permet d'être serein sur les conditions de sécurité, pendant la seconde quinzaine de septembre, période où nous effectuerons les missions de suivi.

Compétences et expériences des acteurs

En quoi le projet présenté correspond-il à vos compétences et à celles de vos partenaires, en particulier votre partenaire principal local à l'étranger ? Comment ont-elles été acquises (expériences, formations, etc.) ? Comment allez-vous pallier les compétences manquantes éventuelles ?

Chlorophylle a des compétences en sensibilisation animation et gestion de projet, notamment sur les questions environnementales, avec en son sein, des ingénieurs et enseignants.

Chlorophylle Niger s'est formé depuis 12 ans à différentes techniques de suivi et de gestion des projets. L'animateur dispose des outils nécessaires, bureau, ordinateur, imprimante, et se forme régulièrement, ce qui en fait une référence du milieu associatif dans la ville.

Des activités de renforcement des capacités pour les partenaires sont prévues, tant autour du comité de salubrité que pour les femmes Relais et l'animateur du programme.

Bénéficiaires du projet

Bénéficiaires à l'étranger

<i>Bénéficiaires directs</i>	<i>Bénéficiaires indirects</i>
<p>- Quels sont les bénéficiaires directs visés par le projet ?</p> <p>La population en général de la ville d'In Gall, les femmes et les enfants les plus en proie aux maladies d'hygiène</p> <p>- Quels impacts (effets à moyen et long terme) sont attendus sur ces bénéficiaires ?</p> <p>Une amélioration du cadre de vie et une meilleure santé.</p> <p>- Nombre de personnes ou de familles ? 8 000 - Nombre de femmes ? 2 000 - Nombre de jeunes ? 4 000</p>	<p>- Quels sont les bénéficiaires indirects touchés par le projet ?</p> <p>Les activités économiques qui participent à la réalisation des travaux</p> <p>- Quels impacts (effets à moyen et long terme) sont envisagés sur ces bénéficiaires ?</p> <p>Un savoir-faire amélioré en matière d'équipement hydraulique</p> <p>- Nombre de personnes ou de familles ? - Nombre de femmes ? - Nombre de jeunes ?</p>

Bénéficiaires en France

<i>Bénéficiaires directs</i>	<i>Bénéficiaires indirects</i>
<p>- Quels sont les bénéficiaires directs visés par le projet ?</p> <p>RAS</p> <p>- Quels impacts (effets à moyen et long terme) sont attendus sur ces bénéficiaires ?</p> <p>- Nombre de personnes ou de familles ? - Nombre de femmes ? - Nombre de jeunes ?</p>	<p>- Quels sont les bénéficiaires indirects touchés par le projet ?</p> <p>RAS</p> <p>- Quels impacts (effets à moyen et long terme) sont envisagés sur ces bénéficiaires ?</p> <p>- Nombre de personnes ou de familles ? - Nombre de femmes ? - Nombre de jeunes ?</p>

Prise en compte du genre

En quoi votre projet intègre des critères de genre ? Est-ce que les relations Femme/Homme ont été prises en compte dans le diagnostic ? Quels sont les impacts attendus du projet sur ces relations et sur l'émancipation des femmes ? Quelle est la place des femmes dans la gouvernance du projet ?

Les femmes sont le fer de lance des activités de sensibilisation sur la santé, l'hygiène à la maison, etc. un groupe de femmes, dit « Femmes Relais » fait la sensibilisation en porte à porte des autres femmes sur toutes les question de vie familiale, tout ceci participant à leur émancipation, notamment par le planning familial. Leur participation active permet aussi de tempérer les ardeurs politiques des hommes.

Présentation détaillée du projet

Résultats attendus	Actions/activités prévues	Moyens humains, matériels, techniques nécessaires	Rôles du porteur et de ses partenaires dans l'action	Indicateurs de résultats quantitatifs et/ou qualitatifs
1. Le renforcement des capacités des acteurs	Formation santé Formation tressage plastique Formation gestion de projet	Agent de la santé du CSI Casiosa Non identifié	Organisation identification des formations	25 jours/homme de formation
2. Une bonne gouvernance	Un comité de salubrité tous les 6 mois	Marie d'In Gall	Convoqué par la Mairie	Nbr comité
3. Rénovation d'une pompe à motricité humaine	Réinstallation de la pompe sur un puits ciment	Chlorophylle Niger	Relation avec le prestataire	1 nouvelle pompe installée
4. Une meilleure salubrité	Identification des bénéficiaires et maçonnerie des 150 fosses	Tâcheron + Chlorophylle	Planification des travaux avec les tacherons	Nbr de fosses
5. Améliorer l'accès à l'eau potable	5 adductions d'eau réalisées	Tâcheron + Chlorophylle	Planification des travaux avec les tacherons	Nbr et mètre d'adduction
6. Améliorer l'écoulement des eaux de pluies	Réalisation de 500 m de rue pavée	Tâcheron + Chlorophylle	Planification des travaux avec les tacherons	Nbr et mètre de rue
7. Réduire les infections sanitaires	Réalisation d'une étude Comblement de mares insalubres	Bureau d'étude Tâcheron + Chlorophylle	Rédaction cahier des charges et planification des travaux avec les tacherons	1 étude réalisée Nbr de mares comblées
8. Améliorer les infiltrations d'eau de pluie	Plantation de 500 arbres	Jardinier	Planification des travaux avec les tacherons	500 arbres plantés
9. Sensibiliser la population	Des actions de sensibilisation en porte à porte	Femmes Relais	Suivi avec le centre de santé	Nbr de sensibilisation
10. Préserver la qualité de la nappe phréatique	Réaliser un centre de stockage des déchets dangereux	Tâcheron + Chlorophylle	Organisation de l'activité avec la Mairie	Quantité et qualité de déchets collectés

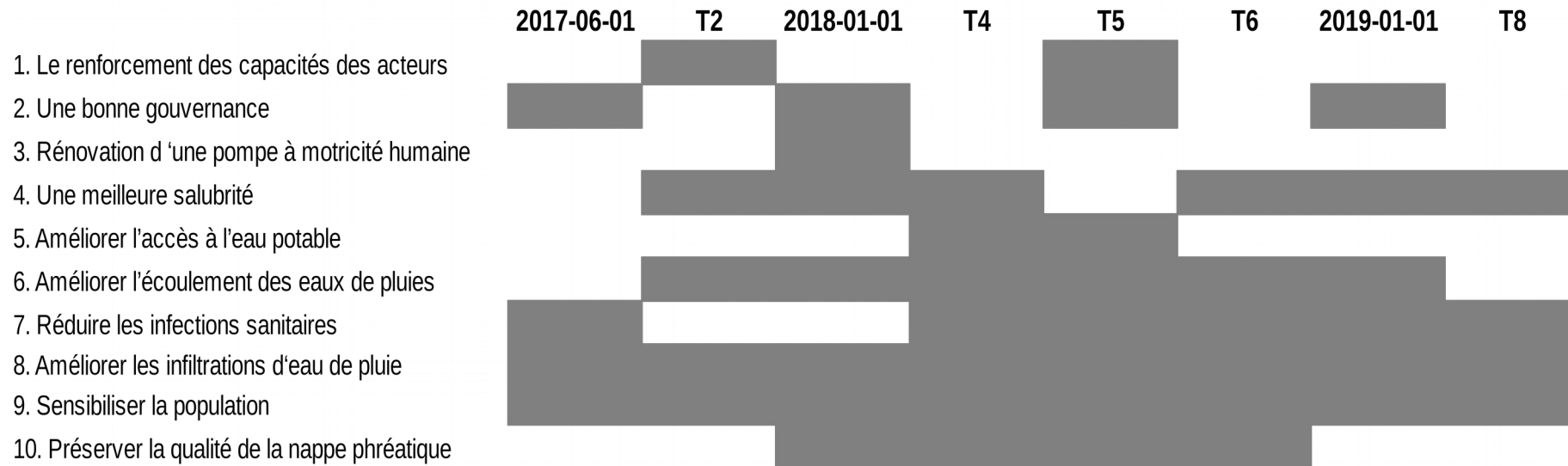
Calendrier du projet (chronogramme)

Modèle de présentation de calendrier d'actions à adapter à votre projet :

→ indiquer dans la colonne « activités », les différentes étapes ou actions clés de votre projet

→ indiquer dans la colonne « mois », les noms des mois et l'année. Ex : novembre 2017 / décembre 2017 / janvier 2018 ; etc...

→ colorer la/les période(s) prévisionnelle(s) de réalisation pour chaque activité



Développement durable

Quels aspects du développement durable (changement climatique, préservation des ressources naturelles, cohésion sociale, etc.) sont pris en compte dans votre projet ? Comment les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont intégrés dans votre démarche ?

Nos actions agissent sur la préservation des ressources naturelles et de l'eau en particulier.

Le comité de salubrité rassemble tous les partenaires de la ville et entraîne ainsi une meilleure appropriation des activités par la population, participant ainsi à la cohésion sociale autour de ces activités.

L'ensemble des activités est réalisé sur la ville et permet ainsi de participer à la diversification des activités économiques qui par ailleurs gagnent en savoir-faires.

Viabilité et pérennité du projet

A quelles conditions les résultats de projet sont-ils viables ? Comment allez-vous vous assurer de la pérennité de ces résultats après la fin du projet ? En quoi votre action favorisera l'autonomie des bénéficiaires et leur appropriation des résultats du projet ?

Ce sont les autorités locales, et notamment la Mairie qui est garante de l'entretien des ouvrages. Néanmoins nous mettons en place des ouvrages peu technologiques, faisant appel à un savoir-faire local maîtrisé, garant de trouver les ressources techniques et financière localement, dans des coûts maîtrisés.

Nous intervenons depuis 15 ans dans la ville d'In Gall et nous continuerons cet engagement, car il est vain de croire que ce programme est une fin en soi, les questions de salubrité et d'assainissement sont quotidiennes comme chez nous. D'ailleurs nous en sommes au 4^e programme et nous laissons toujours une année entre 2 programmes, pour bien faire le point sur les installations et leur pérennité, avant d'enclencher de nouvelles activités.

Suivi et évaluation du projet

Comment organisez-vous, en lien avec les différentes parties prenantes, le suivi du projet ? Décrivez brièvement le dispositif de suivi. Comment avez-vous prévu d'évaluer votre projet ? Décrivez brièvement le dispositif d'évaluation, la méthode, les moyens et les outils utilisés.

Ce sont les autorités locales, et notamment la Mairie qui est garante de l'entretien des ouvrages. Néanmoins nous mettons en place des ouvrages peu technologique, faisant appel à un savoir-faire local maîtrisé, garant de trouver les ressources techniques et financière localement, dans des coûts maîtrisés.

Nous intervenons depuis 12 ans dans la ville d'In Gall et nous continuerons cet engagement, car il est vain de croire que ce programme est une fin en soi, les questions de salubrité et d'assainissement sont quotidienne comme chez nous. D'ailleurs nous en sommes au 4^e programme et nous laissons toujours une année entre 2 programmes, pour bien faire le point sur les installations et leur pérennité, avant d'enclencher de nouvelles activités.

2 missions de suivi sont prévues sur la durée du programme, ainsi que des comités de salubrité régulier.

Actions de restitution et de valorisation du projet en Nouvelle-Aquitaine

Quelles actions d'information, de communication autour du projet avez-vous prévu de réaliser en Nouvelle-Aquitaine ? Préciser pour chaque action : sa nature, la date et le lieu de réalisation, les outils et supports utilisés, les publics visés.

Description de l'action :

Réunion d'information sur stands lors des journées de solidarité internationale à Limoges pendant la semaine de la solidarité internationale

Date(s), durée(s) et lieu(x) précis : Novembre 2017, 2018

Moyens de communication, outils et supports utilisés, diffusion :

Présentation de l'avancée du projet dans le journal municipal de la ville de Panazol et celui de Limoges Métropole, réalisation d'un ppt sur Internet, alimentation de la page facebook de la ville d'Ingall.

Public(s) visé(s) sur le plan qualitatif et quantitatif :

Grand public essentiellement, quelques centaines de personnes

Actions de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en Nouvelle-Aquitaine

Quelles actions de sensibilisation et/ou d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) avez-vous prévu de réaliser en Nouvelle-Aquitaine ?

Préciser pour chaque action : sa nature, la date et le lieu de réalisation, les outils et supports utilisés, les publics visés, les résultats attendus, les outils et méthodes d'évaluation de ces résultats.

Description de l'action :

Participation aux semaines de la solidarité internationale, réalisation d'atelier avec les jeunes publics, selon besoin et choix des organisateurs locaux, écoles

Date, durée et lieu(x) précis :

1 semaine en novembre, atelier de 1 heure

Public(s) visé(s) sur le plan qualitatif et quantitatif :

Jeune et grand public

Message(s) et bénéfice(s) attendu(s) : (Quel changement souhaitez-vous atteindre avec cette animation ? Quel message souhaitez-vous faire passer ?)

La protection de notre planète est une question de solidarité internationale

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

ATTENTION :

→ La subvention du Conseil régional est attribuée sur la base du budget prévisionnel global. Pour obtenir la totalité de la subvention, les dépenses réalisées devront être au moins égales au budget prévisionnel global. Il est donc important de ne pas surévaluer le budget prévisionnel ;

→ Veillez à détailler les modes de calculs de vos dépenses ;

→ Votre budget prévisionnel doit être présenté en équilibre : le total des dépenses doit égal au total des recettes.

→ N'oubliez pas de dater et signer le budget prévisionnel à la fin de la fiche-projet.

→ Seules sont éligibles les dépenses réalisées à partir du 15 juin 2017 (date de clôture de l'appel à projets)

→ Seront demandées au solde du projet toutes les copies des factures ou pièces équivalentes, attestant des dépenses réelles et valorisées du projet.

Recettes (en euros)

Détail des recettes	Montant en €	% des recettes prévues par rapport au budget prévisionnel	Engagement : sollicité acquis versé à négocier	Commentaires
Autofinancement du porteur de projet (min. 5% du budget total)				
Chlorophylle	4 627	5 %	Acquis	
Partenaires privés (associations, fondations, entreprises, ...)				
Subventions publiques				
<i>Agence de l'eau</i>	55 518	59.6 %	Acquis	
<i>Limoges Métropole</i>	1 000	1 %	Acquis	
<i>Mairie d'In Gall</i>	5 000	5.4 %	Acquis	
Contributions valorisées (max. 20% du budget total)				
Indiquer ici QUI sont les contributeurs.				
- Valorisation bénévolat	3 810	4.1 %		
- Local + moto	1 000	1.1 %	Acquis	
TOTAL RECETTES	92 531 €			

Dépenses (en euros)

Détail des postes budgétaires	Mode de calcul	Montant en € TTC	% des dépenses prévues / budget total	Commentaires
Frais de personnel en France (max. 10% du budget total)				
Frais de personnel à l'étranger : y compris volontariats internationaux (VSI, service civique international, etc.) (max. 50% du budget total)				
- Agent de supervision	24 mois x 150 000 Fcfa	5 488	5.6 %	
- Per diem services techniques	20 jour x 5 000 Fcfa	152	0.2 %	
- Agent technique de la mairie (contribution Mairie)	24 mois x 75 000 Fcfa	2 744	3 %	
Achats en matériels, fournitures, équipements				
- Fosses et latrines	150 fosses x 70000cfa	16 006 €	17.3 %	
- Pompes à motricité humaine	1 x 1 500 000 Fcfa	2 287 €	2.5 %	
- Adduction d'eau	5 x 200 000 Fcfa	1 524 €	1.6 %	
- Jardinier pépinière	24 mois x 20 000 Fcfa	732 €	0.8 %	
- Semence et matériel	500 arbres x 2 000 F	1 524 €	1.6 %	
- Pavage rue	500 m x 20 000 F	15 244 €	16.5 %	
- Comblement de mares	5 x 3 000 000 F	22 866 €	24.7 %	
- Centre de stockage des déchets dangereux	1 x 2 624 000 F	4 000 €	4.3 %	
Frais liés aux déplacements internationaux : transports, hébergement, restauration, visas ... (max. 30% du budget total)				
- Mission de France	2 x 2 000 000 F	6 098 €	6.6 %	
Prestations de services. Ex : frais de formateurs extérieurs, frais d'interprétariat, cachets d'artistes, location de salles, de matériels, etc.				
- Étude pour les mares	1 x 4 000 000 F	6 098 €	6.6 %	
- Programme sensibilisation	24 mois x 30 000 F	1 098 €	1.2 %	
- Formations	2 x 250 000 F	762 €	0.8 %	
Frais administratifs : frais postaux, frais bancaires, assurances, téléphone, etc. (max. 5% du budget total)				
- Déplacement, bureautique, communication	24 mois x 30 000 F	1 098 €	1.2 %	
Autres (à préciser)				
Contributions valorisées (plafonnées à 20% du budget total)				
Indiquer ici la NATURE de ces contributions.				
Exemples bénévolat, mise à disposition gratuite de matériels, de locaux, prestations réalisées pour tout ou partie gratuitement, frais directement pris en charge par un partenaire en l'absence de convention, ...)				
- Valorisation bénévolat	50 jours x 50 000 Fcfa	3 810 €	4.1 %	
- Local + moto		1 000 €	1.1 %	
TOTAL DEPENSES		92 531 €		

Date : 29 mai 2017

Signature :

Le Président,

